

Compte rendu du CA du collectif Stonewall du 22 mai 2003.

Associations représentées : le Cel (Marylou), David et Jonathan (Bertrand), Mémoires des sexualités (Christian), les Sœurs (Frédéric, rapporteur).

Associations excusées : Aux 3 G, MPPM.

Individus présents : Éric, Laurent.

Individus excusés : Henry, Jean.

Le CA a également reçu la visite rapide de Marc-Antoine Dubin, personne intéressée par l'action du collectif. Frédéric remarque après son départ qu'il serait souhaitable de mettre en place une procédure d'accueil des personnes intéressées pour leur expliquer ce qu'est le collectif et en quoi il consiste plutôt que de les inviter à un CA.

Ordre du jour :

- validation du précédent compte rendu de CA
- validation des lettres suite à l'action du 1^{er} mai
- action mariage : validation des lettres et organisation de l'action du 28 juin
- élection de la présidente ou du président
- prochaines dates de réunion

1 - validation du précédent compte rendu de CA

Le compte rendu du CA est validé avec l'ajout de Christian. Christian reconnaît des maladresses d'expression et constate que plusieurs personnes lui ont fait des remarques. Ce constat ne doit néanmoins pas conduire, selon lui, à des présupposés rapides. Christian revient sur le contexte des différents épisodes. Marylou souhaite dédramatiser ce point, le dialogue est toujours possible, et nous sommes là pour nous corriger les un-e-s les autres. Voir donc compte rendu joint dans sa version définitive.

2 - validation des lettres suite à l'action du 1^{er} mai

Les lettres jointes au présent compte rendu sont validées. Frédéric se charge de les envoyer durant la semaine du 26 mai.

Un débat a eu lieu, malgré la décision du précédent CA, sur l'opportunité d'envoyer la lettre à Gaudin. Raisons invoquées : Gaudin a un 1^{er} adjoint

homophobe en la personne de Muselier, scepticisme quant à l'utilité d'un tel envoi.

Pour l'envoi de la lettre : 3 votes

Abstention : 1 vote

Contre l'envoi de la lettre : 2 votes

Cette lettre sera donc envoyée.

Christian nous informe de la satisfaction de Pierre Seel pour sa venue à Marseille, mais hélas de son état de santé très fragile.

Christian nous informe également que, bien qu'il ne l'ait pas eu directement au téléphone, Jean le Bitoux serait très mécontent que le titre de son bouquin *Les Oubliés de la mémoire* ait été repris sans son autorisation.

3 - action mariage

3 - a - validation des lettres

Les lettres jointes au présent compte rendu sont validées. Elles seront envoyées à Gaudin, à tous les maires d'arrondissements de Marseille, ainsi qu'aux maires d'Aix-en-Provence, de Gardanne, de Vitrolles, de Septème-les-Vallons, de Port-de-Bouc, d'Arles.

Il est prévu un premier envoi simple (sans recommandé) dans la semaine du 26 mai. Est également prévue une relance téléphonique entre le 15 et le 20 juin dont les modalités seront définies au prochain CA. Un deuxième envoi, par fax ou en recommandé, sera effectué à ce moment-là si besoin.

Sur une feuille annexe, une présentation des associations composant le collectif est prévue. Voici les présentations des associations pour l'heure :

- Le Centre évolutif Lilith (CEL) est une association lesbienne conviviale et militante pour les droits des femmes, des gays et des lesbiennes.
- Mémoire des sexualités mène une action de mémoire et de documentation, notamment à l'égard de la déportation des personnes homosexuelles. Elle organise le Salon de l'homosocialité à Marseille.
- David et Jonathan est un mouvement homosexuel chrétien ouvert à tous, qui accueille des femmes et des hommes de toutes origines et de toute histoire. Son but est de proposer une démarche personnelle de réflexion et un engagement dans l'action.

- Les Sœurs de la perpétuelle indulgence font vœu de joie universelle, de rejet de la honte, de respect de chacun, de paix entre les communautés et de prévention sida. Elles collectent des fonds pour organiser des semaines de ressourcement pour les personnes atteintes.

Il est demandé aux 3g de nous fournir une présentation rapidement, ainsi qu'à MPPM, si l'association souhaite apparaître sur les documents envoyés aux mairies.

3 - b - action mariage 28 juin

Cette action n'aura de sens que si elle est médiatique. A cet effet, Eric, Frédéric et Laurent se réuniront le lundi 26 mai à 19 h aux Danaïdes pour faire le point sur les contacts presse.

Il faudrait au minimum 50 personnes le 28 juin, chacun doit donc mobiliser ses réseaux de connaissance, et au-delà, des individus pour s'assurer de leur présence.

Chaque représentant d'asso se charge de son asso.

Fred se charge de contacter Tirésias.

Eric et Laurent se chargent de contacter des militants de la CNT, du SNES, de l'Ecole émancipée, de Mille babords, de la CGT (Henry pourrait également peut-être être un bon relais). Il est demandé en revanche de ne pas confondre une manifestation syndicale et une action du collectif Stonewall. Les banderoles syndicales ne sont pas les bienvenues ce jour-là.

Un appel peut aussi d'ores et déjà être lancé un appel à habits de circonstances, notamment des robes de mariées.

Animations potentielles : samba (Eric se charge de contacter), chorale (Frédéric se charge de contacter).

Une commission est créée, et tout le monde y est le bienvenu, pour l'organisation de cette action. Elle se réunira le mardi 3 juin à 19 h au Cel.

4 - élection de la présidente ou du président

Bertrand est élu à l'unanimité président de l'association. Il précise que ce choix se fait dans la nécessité de déposer un nom en préfecture, et qu'il pense ne pas avoir toutes les qualités qu'exige cette fonction. Frédéric lui répond qu'il a tort et qu'il a au contraire toutes ces qualités (non mais...) Il est néanmoins décidé un fonctionnement collégial quant aux prises de décisions, aux responsabilités et à l'organisation des actions. Il est également convenu que le président n'est pas nécessairement le

porte-parole de l'association, mais qu'un-e ou des porte-parole peuvent être nommé-e-s temporairement, par exemple selon les actions menées. Frédéric rédigera les papiers pour la préfecture.

5 - prochaines dates de réunion

Réunion communication : lundi 26 mai à 19 h aux Danaïdes.

Réunion de la commission d'organisation de l'action mariage : mardi 3 juin à 19 h au Cel.

CA : Le mercredi 11 juin à 20 h 15 au Cel.